



Avis de marché de concession (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122269>

Département(s) de publication : 20A

Annonce n° 24-122269

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE PIETROSELLA

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : DSP POUR L'EXPLOITATION DE 30 LOTS DE PLAGES NATURELLES CONCEDES A LA COMMUNE DE PIETROSELLA - sous traités d'exploitation des plages naturelles

Description : DSP POUR L'EXPLOITATION DE 30 LOTS DE PLAGES NATURELLES CONCEDES A LA COMMUNE DE PIETROSELLA - sous traités d'exploitation des plages naturelles. La présente consultation a ainsi pour objet la sélection de sous-traitants pour l'exploitation de 30 lots de plages naturelles durant les saisons balnéaires 2025 à 2030

Identifiant de la procédure : 9060dd59-704a-41f9-b845-9c847b970c00

Identifiant interne : PIETRO DSP 2024-10-08

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est effectuée en application du Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-1 et suivants, du Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R. 2124-31 à 38 et du code de la commande publique, notamment ses articles L. 3111-1 et R. 3111-1 et suivants. La procédure est de type ouverte : les candidatures et les offres devront être remises simultanément

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92332000 Services de plages

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les lots seront attribués à compter de la date de notification de la convention d'exploitation (étant précisé que le Préfet doit donner son avis conforme avant toute signature du sous-traité d'exploitation) et pour la durée précisée ci-dessous et ce pour la seule période d'activités balnéaires de 6 mois " montage, exploitation, démontage " compris, entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année. La durée de chacun des lots est fixée à six (6) saisons balnéaires, les saisons 2025, 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 30

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 30

2.1.6 Motifs d'exclusion

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 Agosta Local base nautique 25 m2

Description : Lot n°1 Agosta Local base nautique 25 m2

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Sans engins motorisés Chalet en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, destiné exclusivement à une base nautique"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur financière de l'offre

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est

libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 Agosta Stockage base nautique 25 m2

Description : Lot n°2 Agosta Stockage base nautique 25 m2

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Aucun abri n'est autorisé Destiné exclusivement à du stockage d'engins non immatriculés"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché

est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3 Agosta Restauration 50 m2

Description : Lot n°3 Agosta Restauration 50 m2

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Paillote en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, comprenant une cuisine destinée à la préparation et la transformation d'aliments pour des repas, et un espace de consommation"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion,

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion,

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers,

Description : Qualité du service rendu aux usagers,

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot n°4 Agosta Terrasse á usage de restauration 120 m2

Description : Lot n°4 Agosta Terrasse á usage de restauration 120 m2

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Terrasse en bois destinée à l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation maximale autorisée 1 m)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La

composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot n°5 Stagnola Restauration 150 m2

Description : Lot n°5 Stagnola Restauration 150 m2

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Lot n°5 Stagnola Restauration 150 m2

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot n°6 Stagnola Matelas et parasols 100 m2

Description : Lot n°6 Stagnola Matelas et parasols 100 m2

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Aucun abri n'est autorisé Le nombre maximal d'équipements autorisés est de 40 matelas/parasols"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :

Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge

d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot n°7 Stagnola Terrasse á usage de restauration 130 m2

Description : Lot n°7 Stagnola Terrasse á usage de restauration 130 m2

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Terrasse en bois destinée á l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation maximale autorisée 1 m)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du

délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot n°8 Stagnola Local base nautique 15 m2

Description : Lot n°8 Stagnola Local base nautique 15 m2

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Avec engins motorisés Chalet en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, destiné exclusivement à une base nautique"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :

Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y

remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot n°11 Stagnola Restauration légère 50 m2

Description : Lot n°11 Stagnola Restauration légère 50 m2

Identifiant interne : Lot 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Paillote en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, comprenant un espace destiné à la préparation de repas ou ne nécessitant aucune transformation, et un espace de consommation"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers,

Description : Qualité du service rendu aux usagers,

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot n°13 Stagnola Restauration 65 m2

Description : Lot n°13 Stagnola Restauration 65 m2

Identifiant interne : Lot 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Paillote en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, comprenant une cuisine destinée à la préparation et la transformation d'aliments pour des repas, et un espace de consommation"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion,

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion,

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard

le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot n°14 Stagnola Terrasse á usage de restauration 100 m2

Description : Lot n°14 Stagnola Terrasse á usage de restauration 100 m2

Identifiant interne : Lot 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Terrasse en bois destinée á l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation maximale autorisée 1 m)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé

aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot n°15 Stagnola Matelas et parasols 100 m2

Description : Lot n°15 Stagnola Matelas et parasols 100 m2

Identifiant interne : Lot 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Aucun abri n'est autorisé Le nombre maximal d'équipements autorisés est de 40 matelas/parasols"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en

groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot n°17 Isolella sud (Médéa) Restauration légère 50 m2

Description : Lot n°17 Isolella sud (Médéa) Restauration légère 50 m2

Identifiant interne : Lot 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Paillote en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, comprenant un espace destiné à la préparation de repas ou ne nécessitant aucune transformation, et un espace de consommation"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :

Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lot n°18 Isolella sud (Médéa) Terrasse à usage de restauration 98 m2

Description : Lot n°18 Isolella sud (Médéa) Terrasse à usage de restauration 98 m2

Identifiant interne : Lot 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Terrasse en bois destinée à l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation maximale autorisée 1 m)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à

l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot n°19 Isolella sud (Médéa) Stockage base nautique 30 m2

Description : Lot n°19 Isolella sud (Médéa) Stockage base nautique 30 m2

Identifiant interne : Lot 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Sans engins motorisés Aucun abri n'est autorisé
Destiné exclusivement à du stockage d'engins non immatriculés"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs

groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Lot n°20 Isolella sud (Médéa) Local base nautique 15 m2

Description : Lot n°20 Isolella sud (Médéa) Local base nautique 15 m2

Identifiant interne : Lot 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Avec engins motorisés Chalet en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, destiné exclusivement à une base nautique"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Lot n°21 Isolella sud (Médéa) Restauration légère 50 m2

Description : Lot n°21 Isolella sud (Médéa) Restauration légère 50 m2

Identifiant interne : Lot 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Paillote en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, comprenant un espace destiné à la préparation de repas ou ne nécessitant aucune transformation, et un espace de consommation"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la

publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Lot n°23 Isolella sud (Médéa) Terrasse à usage de restauration 90 m2

Description : Lot n°23 Isolella sud (Médéa) Terrasse à usage de restauration 90 m2

Identifiant interne : Lot 23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Terrasse en bois destinée à l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation maximale autorisée 1 m)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Lot n°24 Isolella sud (Médéa) Commerce 30 m2

Description : Lot n°24 Isolella sud (Médéa) Commerce 30 m2

Identifiant interne : Lot 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Chalet en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, destiné exclusivement à la vente (articles liés au nautisme)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la

responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Lot n°25 Ruppione Local base nautique 30 m2

Description : Lot n°25 Ruppione Local base nautique 30 m2

Identifiant interne : Lot 25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Sans engins motorisés Chalet en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, destiné exclusivement à une base nautique"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Lot n°26 Ruppione Stockage base nautique 45 m2

Description : Lot n°26 Ruppione Stockage base nautique 45 m2

Identifiant interne : Lot 26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Sans engins motorisés Aucun abri n'est autorisé
Destiné exclusivement à du stockage d'engins non immatriculés"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant

la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : Lot n°27 Ruppione Matelas et parasols 60 m2

Description : Lot n°27 Ruppione Matelas et parasols 60 m2

Identifiant interne : Lot 27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Aucun abri n'est autorisé Le nombre maximal d'équipements autorisés est de 20 matelas/parasols"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la

personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : Lot n°28 Ruppione Terrasse à usage de restauration 130 m2

Description : Lot n°28 Ruppione Terrasse à usage de restauration 130 m2

Identifiant interne : Lot 28

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Terrasse en bois destinée à l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation maximale autorisée 1 m)"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : Lot n°29 Ruppione Buvette 20 m2

Description : Lot n°29 Ruppione Buvette 20 m2

Identifiant interne : Lot 29

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : " Chalet " en bois, mobile et démontable, ne pouvant excéder 3 m de hauteur, destiné exclusivement à la vente de boissons non alcoolisées, glaces, confiseries

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un

recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0025

Titre : Lot n°30 Ruppione Matelas et parasols 125 m2

Description : Lot n°30 Ruppione Matelas et parasols 125 m2

Identifiant interne : Lot 30

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : "Aucun abri n'est autorisé Le nombre maximal d'équipements autorisés est de 50 matelas/parasols"

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du

délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0026

Titre : Lot n°31 Ruppione Matelas et parasols 125 m2

Description : Lot n°31 Ruppione Matelas et parasols 125 m2

Identifiant interne : Lot 31

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Aucun abri n'est autorisé Le nombre maximal d'équipements autorisés est de 50 matelas/parasols

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y

remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

Titre : Lot n°32 Ruppione Stockage base nautique 50 m2

Description : Lot n°32 Ruppione Stockage base nautique 50 m2

Identifiant interne : Lot 32

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Sans engins motorisés Aucun abri n'est autorisé Destiné exclusivement á du stockage d'engins non immatriculés

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : Lot n°33 Mare e Sole (Fica) Base nautique 100 m2

Description : Lot n°33 Mare e Sole (Fica) Base nautique 100 m2

Identifiant interne : Lot 33

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Sans engins motorisés Comprenant un local démontable, une terrasse démontable et du stockage sur sable. Destiné exclusivement à du stockage d'engins non immatriculés.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la

publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

Titre : Lot n°36 Mare e Sole (Fica) Base nautique 150 m2

Description : Lot n°36 Mare e Sole (Fica) Base nautique 150 m2

Identifiant interne : Lot 36

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Sans engins motorisés Comprenant un local démontable, une terrasse démontable et du stockage sur sable. Destiné exclusivement à du stockage d'engins non immatriculés

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunérera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0030

Titre : Lot n°37 Mare e Sole (Fica) Terrasse à usage de restauration 200 m2

Description : Lot n°37 Mare e Sole (Fica) Terrasse à usage de restauration 200 m2

Identifiant interne : Lot 37

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Pietrosella

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2025

Date de fin de durée : 15/10/2030

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Terrasse en bois destinée à l'exploitation d'un établissement de restauration installé en bordure du domaine public maritime (surélévation autorisée en fonction de la nature du terrain)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir documents de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : La valeur financière

Description : Valeur financière de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Description : Valeur en termes d'exploitation et de gestion

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service rendu aux usagers

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/11/2024 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.achatspublicscorse.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les équipes candidates peuvent se présenter seules ou en groupement. Conformément à l'article R. 3123-10 du Code de la commande publique, au stade des candidatures et des offres, la forme du groupement est libre. Cependant, lors de l'attribution du contrat, si le candidat se présente sous

forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Cette exigence apparaît comme nécessaire à la Collectivité pour que le mandataire ait la responsabilité de la bonne exécution de la globalité de la mission et ainsi, en cas de défaillance d'un cotraitant, de proposer à la Collectivité des solutions pour y remédier. Un candidat ne peut pas se présenter comme mandataire de plusieurs groupements pour le même lot. Le mandataire sera l'interlocuteur unique de la personne publique délégante et sera obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée dans l'exploitation du service. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du sous-traité d'exploitation. Il est rappelé aux candidats les éléments suivants : . l'attribution d'un lot est nominative ; . la personne attributaire est tenue de participer personnellement à la gestion de la concession ; . toute sous-traitance non autorisée est interdite sous peine de résiliation du contrat aux torts exclusifs du bénéficiaire.

Montage financier : L'article L. 1411-1 du CGCT dispose que la rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service public confié selon le principe de l'exploitation aux risques et périls du délégataire. Le délégataire se rémunèrera exclusivement sur les recettes liées à l'exploitation du service public balnéaire. En contrepartie, il versera à la Commune une redevance issue de l'exploitation commerciale du domaine public maritime telle que fixée par une délibération du conseil municipal.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (art. L. 551-13 du Code de justice administrative) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du Code de justice administrative) dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat, 4.04.2014, n° 358994 (" Tarn et Garonne ").

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE PIETROSELLA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MAIRIE DE PIETROSELLA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE DE PIETROSELLA

Numéro d'enregistrement : 21200228100013

Adresse postale : - - Annexe Sorbella

Ville : Pietrosella

Code postal : 20166

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Point de contact : Genny CASAMARTA

Adresse électronique : mairie.pietrosella@pietrosella.fr

Téléphone : +33 495535052

Adresse internet : <http://www.pietrosella.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.achatspublicscorse.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Bastia

Numéro d'enregistrement : 17200005100026

Adresse postale : Villa Montépiano

Ville : Bastia cedex

Code postal : 20407

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Point de contact : greffe du tribunal administratif

Adresse électronique : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Téléphone : +33 495328866

Adresse internet : <https://bastia.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de BASTIA

Numéro d'enregistrement : 17200005100026

Adresse postale : Villa Montépiano

Ville : Bastia cedex

Code postal : 20407

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Point de contact : greffe du tribunal administratif

Adresse électronique : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Téléphone : +33 495328866

Adresse internet : <https://bastia.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 1f6fb6f2-f2e6-4a67-9c69-ea9e1964ab67-01

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

10.1 Modification

Description des modifications : Section 8 - Organisations 8.1 ORG-0001 Nom officiel : MAIRIE DE PIETROSELLA Numéro d'enregistrement : 21200228100013 Adresse postale : - - Annexe Sorbella Ville : Pietrosella Code postal : 20166 Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01) Pays : France Point de contact : Genny CASAMARTA Adresse électronique : mairie.pietrosella@pietrosella.fr Téléphone : +33 495535052

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e27beb65-aa65-4546-bfe3-f49d97d3009c - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/10/2024 à 12:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/10/2024